

Entrée en 6ème
Classes à Horaires Aménagés (CHA)
MUSIQUE, DANSE & THEATRE à MONTPELLIER

Finalités et principes des Classes à Horaires Aménagés

Les classes à horaires aménagés offrent à des élèves motivés par les activités artistiques la possibilité de recevoir, en complémentarité avec leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine de la musique de la danse ou du théâtre, dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement. Cette formation spécifique vise à développer des capacités artistiques affirmées dont les prolongements attendus sont la pratique amateur ou l'orientation professionnelle, conformément au schéma d'orientation pédagogique publié par le Ministère de la Culture.
Ministère de l'Education Nationale. Circulaire du 2 août 2002.

Comment fonctionne une Classe à Horaires Aménagés (CHA) ?

Les élèves bénéficient d'un cursus complet musical, chorégraphique ou théâtral, de 4h30 à 7h par semaine, selon le parcours. Ces cours sont dispensés sur le temps scolaire (et peuvent dépasser occasionnellement sur le temps périscolaire)

Pour la CHA Musique (CHAM), les élèves sont inscrits au collège Clémence Royer (17, Bd Pasteur)

Pour la CHA Danse (CHAD), les élèves sont inscrits au collège Jeu de Mail (5, Av Emile Bertin-Sans)

Pour la CHA Théâtre (CHAT), les élèves sont inscrits à la Cité scolaire Françoise Combes (4, rue du 81è Régiment d'Infanterie)

Comment sont évalués les candidats ?

Pour les élèves externes au Conservatoire de Montpellier,
les tests se dérouleront à la Cité des Arts à Montpellier (tram *Boutonnet – Cité des Arts*)

Mercredi 13 mars pour la CHA Théâtre

Samedi 23 mars pour la CHA Musique

Samedi 23 et 30 mars pour la CHA Danse

Une convocation sera envoyée par la Cité des Arts quelques jours avant les tests.

Mi-mai, une commission instruira les candidatures en prenant en compte les résultats de ce test (ou l'avis des professeurs du conservatoire si l'élève est inscrit à la Cité des Arts de Montpellier) ainsi que les résultats scolaires de l'élève sollicités directement par nos services auprès de l'école de votre enfant.

Remarques importantes

1. La spécificité même des cursus CHA musique, danse et théâtre implique de la part de votre enfant une réelle envie de pratiquer ces disciplines artistiques exigeantes. Il doit être informé que la musique, la danse ou le théâtre lui demandera de nombreux efforts, ainsi que du travail supplémentaire. En effet, il aura à soutenir simultanément un cursus scolaire complet et un apprentissage rigoureux au Conservatoire. Vous-même devez être convaincus que sa réussite sera étroitement liée à l'engagement et au soutien que vous lui apporterez au cours de sa scolarité.
2. Les inscrits sont répartis au collège dans des classes composées d'élèves CHA et d'élèves non-CHA.

Vérifiez que votre commune de domiciliation est incluse dans le périmètre de *Montpellier Méditerranée Métropole*

Réunion d'information le 30 janvier à 18h.

Pour toute information complémentaire :

M. Giroud
Coordinateur horaires aménagés Cité des Arts
Cité des Arts, 13 avenue du Professeur Grasset
lionel.giroud@montpellier.fr 06 50 48 88 29

M. Jouve et M. Achette
arts et culture
DSDEN 34
Fabien.jouve@ac-montpellier.fr & benoit.achette@ac-montpellier.fr

CHA Musique	CHA Danse	CHA Théâtre
Collège Clémence Royer	Collège Jeu de mail	Cité scolaire Françoise Combes
<p>L'accès à la CHAM/CHAD en 6^{ème} est ouvert aux élèves non débutants, justifiant d'un niveau de début cycle 2.</p> <p>Pour les élèves hors cursus de la Cité des Arts de Montpellier, l'admission est soumise à un test d'entrée. Le jury qui procède aux tests des élèves candidats est composé de professeurs de la Cité des Arts.</p> <p>En musique, la liste des pièces imposées est accessible sur le site du conservatoire (Classes à horaires aménagés Conservatoire de Montpellier (montpellier3m.fr)). En danse, Le candidat réalise une prestation chorégraphique dans le cadre d'un cours donné, celle-ci ne nécessite aucune préparation spécifique mais tient compte de la correspondance niveau scolaire-niveau danse. Les élèves inscrits à la Cité des Arts de Montpellier en sont dispensés (simple avis des professeurs du Conservatoire).</p>		<p>Le cursus CHAT commence au collège. Il est accessible à partir de la 6^{ème} et peut être intégré en cours de cursus au collège. L'accès à la CHAT en 6^{ème} est ouvert aux élèves débutants.</p> <p>Pour les élèves hors cursus de la Cité des Arts de Montpellier, l'admission est soumise à un test d'entrée.</p> <p>Le jury qui procède aux tests des élèves candidats est composé de professeurs de la Cité des Arts. Le candidat participe à un training collectif, celui-ci ne nécessite aucune préparation spécifique.</p>
Test samedi 23 mars	Test samedi 23 & 30 mars	Test mercredi 13 mars.
<p>Pour les CHAM et CHAD, une commission présidée par la Directrice académique procède aux admissions, dans la limite des places disponibles, après concertation avec les membres du jury.</p> <p>Les critères d'instruction des dossiers par la commission portent sur 4 points</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les compétences et/ou la pratique dans le champ artistique ; - les compétences globales hors enseignement artistique (l'élève ne doit pas être mis en difficulté dans cet aménagement horaire, sans pour autant manifester un niveau d'excellence) ; - la motivation pour une pratique artistique soutenue ; - les compétences méthodologiques et transversales (capacité organisationnelle, autonomie de l'élève...) 		<p>Pour la CHAT, l'admission est prononcée par le Proviseur qui recueille à cette fin les avis des professeurs du collège intervenant dans ces classes et du responsable de la Cité des Arts assisté du professeur en charge de la section théâtre.</p> <p>Elle s'appuie sur l'appréciation de la motivation de l'élève pour la formation et les activités dans le domaine du théâtre proposées au sein de ces classes.</p>
<p>Réunion d'information aux familles pour les candidats à la CHAM ou à la CHAD le 30 janvier à 18h00 Exclusivement en ligne à l'adresse suivante : (Cliquez sur le lien ou scannez le QR code)</p> <p>https://visio-agents.education.fr/meeting/signin/266732/creator/94005/hash/5ca619e2b75afc7889729b307eae5e78146b1398</p> 		<p>Réunion d'information aux familles pour les candidats à la CHAT le 30 janvier à 18h00 Sur place à la Cité scolaire F Combes et en ligne à l'adresse suivante : (Cliquez sur le lien ou scannez le QR code)</p> <p>https://daxy.link/CHATMontpellier2024</p> 
<p>Inscription en ligne pour les candidats à la CHAM ou à la CHAD, Du 31 janvier au 1^{er} mars 2024 En renseignant le formulaire suivant : (cliquez sur le lien ou scannez le QR code)</p> <p>https://ppe.orion.education.fr/occitanie/itw/answer/s/Sh92E4oi2n/k/9m6tOgV</p> 		<p>Inscription en ligne pour les candidats à la CHAT Du 31 janvier au 1^{er} mars 2024 En renseignant le formulaire suivant : (cliquez sur le lien ou scannez le QR code)</p> <p>https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/candidature-chat-f-combes-montpellier-2024</p> 